

PROJET D'ETABLISSEMENT 2020-2024



Octobre 2020

Lycée Léonard de Vinci – Monistrol sur Loire
Le Mazel – BP61
43120 Monistrol sur Loire
04 71 61 73 00
0430947w@ac@clermont.fr

Version adoptée en CA le 01/10/2020



Table des matières

HISTORIQUE	3
BILAN : Forces-Faiblesses-Opportunités.....	4
QUELQUES INDICATEURS.....	6
VOLET 1 : PÉDAGOGIE- SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF.....	7
VOLET 2 : INFORMATION ET ORIENTATION.....	8
VOLET 3 : CULTURE ET OUVERTURE À L'INTERNATIONAL.....	10
VOLET 4 : VIVRE ET TRAVAILLER DANS UN LYCEE EN 2024	11

PROJETS ANNEXES :

PROJET DE VIE SCOLAIRE

PROJET D'INTERNAT

PROJET DU CENTRE DE CULTURE ET DE CONNAISSANCES (3C)

HISTORIQUE

Le lycée Léonard de Vinci, malgré ses 27 ans, a connu une histoire riche et une gestation particulièrement longue.

Inauguré le 27 septembre 1993 par le Président Valéry Giscard d'Estaing, c'est en réalité dès la fin des années 70 que l'on a commencé à parler de la nécessité d'ouvrir un lycée à Monistrol sur Loire. Un long combat de près de 20 ans mené par le Comité d'Action pour un Lycée Public à Monistrol sur Loire autour de 2 enjeux : ouvrir un lycée qui soit public et situé à Monistrol sur Loire, d'où le nom explicite du comité. La décision de construction sera prise finalement le 12 juillet 1986.

Les travaux ont débuté en mars 1992 pour permettre la 1ère rentrée en septembre 1993 avec 268 élèves de 2nde et de 1ère et 23 professeurs. Entre temps le Comité d'Action a dû se mobiliser car, initialement, il n'y avait pas de bâtiment d'internat de programmé.

Très vite, le lycée va se retrouver confronté à un problème de taille, puisqu'en 2002 il accueillait déjà 672 élèves. La décision de procéder à une extension importante est prise et trouvera son aboutissement en 2004 avec l'extension du bâtiment principal, la création d'un nouveau self et d'une salle d'évolution de près de 400m².

Les effectifs croissent pour atteindre 973 élèves à la rentrée 2011. L'ouverture du lycée Emmanuel Chabrier à Yssingaux amène à partir de 2013 une nouvelle sectorisation et à une stabilisation des effectifs autour de 940 élèves encadrés par 73 professeurs.

Cet esprit de vigilance, qui a animé les instigateurs du projet, demeure dans le lycée qui se caractérise par une dynamique pédagogique et notamment artistique indiscutable.

Théâtre, danse, arts plastiques et cinéma audiovisuel trouvent vite leur place et 2006 voit l'aboutissement d'un projet innovant et unique en France avec la création de la station de radio Cosmic FM et de la chaîne de télé LDV Média. L'offre de formation s'étoffe en 2006 avec l'ouverture du BTS Technico-commercial, et quelques années plus tard avec la mise en place d'une section européenne, d'une option EPS et d'un module de préparation aux concours d'entrée dans les IEP.

Le lycée de 2020 est dans la continuité et manifeste son excellence à travers le haut niveau de qualité des enseignements assurés et des activités proposées ainsi qu'à travers ses résultats au baccalauréat régulièrement supérieurs aux résultats académiques.

Le projet d'établissement 2020-2024 atteste de la volonté des équipes d'aller de l'avant au service de l'élève, en lui offrant le meilleur enseignement possible, en lui donnant des ambitions dans le respect partagé par tous des valeurs de l'Ecole de la République.

BILAN : Forces-Faiblesses-Opportunités

POINTS FORTS

- Architecture attractive du lycée qui permet d'asseoir un climat scolaire serein ;
- Une offre d'enseignements optionnels étoffée et attractive ;
- Des équipes dynamiques et impliquées et des associations partenaires et internes dont les objectifs concourent à la réalisation de notre mission.
- Une population d'élèves et de parents partageant des valeurs citoyennes et scolaires encore assez traditionnelles ;
- De très nombreux projets culturels, sportifs, internationaux, scientifiques, littéraires, économiques, EMI, AV ;
- Des résultats au bac au-dessus des moyennes académiques et nationales ;
- Un 3C riche en ressources, activités et projets collaboratifs
- Un pôle audiovisuel unique en France (Radio FM et TV lycéenne conventionnée avec le CSA – une option cinéma AV et un atelier artistique)
- Une équipe d'agents techniques très attachée à l'entretien du lycée
- Une restauration collective plébiscitée

POINTS FAIBLES

- Difficultés à accompagner toutes les situations d'élèves de 2^{nde} et les décrocheurs.
- Budgétisation du grand nombre d'options proposées au lycée et de l'AP
- Une offre en enseignement technologique limitée à la seule série tertiaire STMG
- Espaces de vie et de travail sous dimensionnés sur le temps extra-scolaire (études, hall, grandes salles de cours et salles d'activités à l'internat) ;
- Un accès à l'informatique insuffisant pour les LV, les SNT et la préparation au Grand Oral ;
- Des sorties culturelles du fait des horaires surtout à destination des internes ;
- Problème de l'adaptation des ressources aux besoins de l'enseignement à distance et de l'enseignement hybride (Contexte Pandémie)

LES OPPORTUNITES

- La mise en place de réforme du lycée (Améliorer encore l'image d'un lycée pour tous)
- Mise au point d'un projet vie scolaire et d'internat

-
- Un groupe de personnels (professeurs, infirmières, CPE) engagés sur le thème du bien être des élèves par différents apports comme ceux des neurosciences, de la sophrologie. Des ateliers expérimentaux déjà mis en place par les infirmières pour gérer le stress ;
 - Une collectivité territoriale attentive à nos conditions de travail ;
 - Une architecture informatique récemment rénovée (18-19)
 - De nombreuses ressources numériques disponibles et gratuites en accès libre (CLEMI-DANE-CANOPE)

QUELQUES INDICATEURS

Taux de réussite au bac GT

En %	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taux - GT	95 92.3 acad	94 92.7 acad	89 88.2 acad	96 93 acad	97 91.6 acad	XX.XX 97,6 acad
Taux - GENE	96 92.3 acad	95 93.2 acad	87 92.4 acad	97 93.2 acad	96 92.5 acad	XX.XX 98,4 acad
Taux - STMG	92 90.9 acad	90 91,2 acad	100 89 acad	91 88.6 acad	98.2 83,6 acad	100 94,2 acad

Taux de réussite au BTS

En %	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
BTS	75%	60%	76%	62.5%	79.2%	73.9%	75.8%	86,6%

Taux d'accès des 2^{nde} au bac GT

En %	2015	2016	2017	2018	2019	2020
2 ^{nde} → Bac	82	78	77	82	89	

Taux de passage post-2^{nde} GT

En %	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Redoublement	6,1	4,4	4,6	3,6	4,7	
1ère Générale					66,0	75
1ère S	34,6	33,2	27,3	30,8		
1ère L	11,5	9,5	15,5	13,9		
1ère ES	26,6	27,5	23,4	24,2		
1ère STD2A	0,3	0,9	0	0	0	
1ère STI2D	1,3	2,2	1,6	3,3	4,4	
1ère STMG	10,3	11,1	15,5	14,5	15,7	
1ère STL	0	0,6	1,0	1,5	1,6	
1ère ST2S	1,9	1,9	1,0	0,9	1,6	
2 ^{nde} PRO	1,9	2,2	4,6	2,4	0,9	
1ère PRO	0,3	3,2	1,3	1,2	1,3	
Autre PRO					0,3	
Autres situations	5,2	3,3	4,2	3,7	3,5	

Données 2020 non encore parues sur APAE au 1/10/20

VOLET 1 : PÉDAGOGIE- SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF

Dans le cadre de la réforme du lycée – Bac 2021, des stratégies sont proposées afin d'accompagner les évolutions pédagogiques des dispositifs prévus dans l'esprit de la réforme.

Sensibiliser les adolescents aux risques, à la prévention et à la prise en charge de leur santé, permettra de faire prendre conscience aux élèves de la nécessité de la préserver. Développer l'esprit solidaire, responsable et citoyen des élèves.

Développer le respect de l'autre quelles que soient ses particularités doit aider à construire des citoyens conscients et tolérants.

Axe 1.1 : Développer la réussite des élèves et améliorer la construction des apprentissages

- Action 1.1.1 : Organiser l'accompagnement personnalisé selon le besoin des élèves.
- Action 1.1.2 : Systématiser la valorisation de l'engagement solidaire et citoyen des élèves. (Cérémonie, presse, clip vidéo, réseaux sociaux) et sur le dossier Parcoursup
- Action 1.1.3 : Maintenir un conseil de professeurs au milieu du premier trimestre en seconde
- Action 1.1.4 : Développer une Education aux Médias et à l'Information (EMI) plus diversifiée et coordonnée en s'appuyant sur le 3C

Axe 1.2 : Favoriser le travail en équipe

- Action 1.2.1 : Faciliter la communication entre les professeurs principaux du cycle terminal avec les professeurs de spécialités
- Action 1.2.2 : Favoriser la communication avec le pôle santé-social en diffusant aux enseignants les informations (CR) issues des réunions mensuelles de la cellule de veille éducative du lycée.
- Action 1.2.3 : Développer le lien entre les enseignants et le 3C

Axe 1.3 : Prévenir et prendre en charge la santé des élèves

- Action 1.3.1 : Poursuivre les projets éducatifs et santé en lien avec les services de santé/social. Faire évoluer le travail sur les addictions en prenant en compte les addictions au numérique

-
- Action 1.3.2 : Adapter l'information sur la nutrition en intégrant la mise en place du self participatif et ses modalités de fonctionnement.

Axe 1.4 : Agir pour limiter les retards, les absences et les décrochages

- Action 1.4.1 : Poursuivre les actions de suivis éducatifs : commission de veille éducative interne, commission mensuelle absences pléthoriques + courrier officiel aux familles et rendre compte systématiquement aux équipes enseignantes
- Action 1.4.2 : généraliser le contrôle de l'assiduité/ponctualité sur Pronote
- Action 1.4.3 : Poursuivre la diffusion systématique "en navette" des fiches incident.

Axe 1.5 : Mobiliser différents adultes autour de l'élève

- Action 1.5.1 : Utiliser les outils numériques et technologiques à disposition (ENT, robot lycéen) pour réaliser les adaptations
- Action 1.5.2 : Diffuser les mesures d'accompagnement des élèves à besoin éducatifs particuliers (PPS, PAI, PAP) sur l'ENT pour un accès par les enseignants facilité et actualisé.
- Action 1.5.3 : Mettre en place des formations sur différents handicaps, troubles de l'apprentissage pour accompagner les équipes enseignantes dans la mise en œuvre de leurs adaptations.
- Action 1.5.4 : Partager largement les informations sur l'apport des neurosciences que détiennent les membres du groupe de travail sur ce sujet (formation, expérimentation, retour d'expérience, expérimentation de la sophrologie)

VOLET 2 : INFORMATION ET ORIENTATION

Les actions prévues s'articulent avec le Parcours Avenir. Elles visent à donner à l'élève les moyens de réaliser son projet personnel et garantissent une orientation post-bac adaptée. Suivre les jeunes bacheliers dans le but d'améliorer l'organisation et l'articulation des cursus mais aussi pour s'assurer de la qualité de leur insertion.

Poursuivre l'information et la communication en direction des futurs lycéens à l'instar des modalités de Parcoursup pour faire connaître les attendus de la formation en LEGT. Gérer positivement les erreurs de parcours.

S'appuyer sur le BTS pour rapprocher le lycée du monde des entreprises en concrétisant le partenariat sur la base d'actions de communication ouvrant des perspectives aux élèves et aux entreprises.

Axe 2.1 : Organiser et maintenir les liaisons collège-lycée dans le cadre de la préparation à l'orientation

- Action 2.1.1 : Information et accueil de rentrée scolaire des parents d'élève de seconde par l'équipe de direction et le professeur principal. S'appuyer sur les moyens AV du lycée.
- Action 2.1.2 : relayer plus efficacement les informations mises à disposition par le lycée en direction des parents et des élèves de 3ème par l'usage des ENT collèges et lycée.

Axe 2.2 : Accompagner les élèves de seconde dans la construction de leur projet d'orientation

- Action 2.2.1 : Réussite et orientation positive en fin de seconde en s'appuyant notamment sur l'accompagnement personnalisé et les temps consacrés à l'orientation.
- Action 2.2.2 : Valoriser toutes les filières et notamment les voies technologiques en tâchant d'offrir davantage de choix sur le bassin et en poursuivant les actions de découvertes (visites, mini-stages etc.)

Axe 2.3 : Améliorer l'orientation vers l'enseignement supérieur

- Action 2.3.1 : Reconduire les actions suivantes : immersion dans le supérieur, forum post Bac, etc.
- Action 2.3.2 : Soutenir les initiatives de chacun et de l'association "les Ecos de Léo" permettant la présentation, au lycée, des formations du supérieurs d'anciens élèves ou par des professeurs.
- Action 2.3.3 : Proposer aux professeurs principaux de terminale des formations sur les principales formations existant en post-bac et mieux suivre et exploiter les informations sur le devenir des élèves pour optimiser notre offre de formation.
- Action 2.3.4 : Mieux suivre et exploiter les informations sur le devenir des élèves pour optimiser notre offre de formation.
- Action 2.3.5 : Soutenir le dispositif PECED - prépa IEP qui prépare au concours sciences Po mais prépare également de manière supplémentaire au supérieur.

Axe 2.4 : Développer l'accès aux ressources numériques à destination des élèves et des professeurs.

VOLET 3 : CULTURE ET OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

La culture est ici considérée comme une ouverture sur le monde où l'élève n'est pas seulement spectateur mais acteur à travers la création, l'exercice de son esprit critique et le développement de son autonomie dans des modes d'expression différents.

La culture c'est aussi mieux connaître l'autre et s'approprier son langage, ses modes de vie et de pensée : La maîtrise des langues étrangères représente pour nos lycéens et étudiants un enjeu fondamental pour leurs formations et leur avenir professionnel

Axe 3.1 : Promouvoir les activités culturelles au sein de l'établissement pour étoffer le PEAC

- Action 3.1.1 : Encourager les synergies entre les activités culturelles : Cinéma Audiovisuel / Arts plastiques / Théâtre / Danse
- Action 3.1.2 : Faire des options, de la section Euro et des ateliers théâtre et Audio-Visuel des laboratoires d'entraînement au Grand Oral en appuis des spécialités du bac
- Action 3.1.3 : Pérenniser les conférences Philosophiques et renforcer les liens avec nos partenaires historiques (Comédie de St Etienne) ou de proximité (Commune – Communauté de communes) pour des actions théâtre, cinéma, danse, artothèques, médiathèques.
- Action 3.1.4 : Soutenir les associations culturelles hébergées par le lycée (LDV média – La petite fabrique d'Images, Les escapades culturelles de Léonard.
- Action 3.1.5 : favoriser l'accès des élèves à l'art et la présentation de leurs productions personnelles par la mise en place d'un Espace de Rencontre avec l'Œuvre d'Art dans l'enceinte du lycée.

Axe 3.2 : Diversifier et encourager la lecture

- Action 3.2.1 : Développer la coordination avec le 3C pour mettre en place des activités autour de la lecture / Instaurer une période de lecture hebdomadaire sur le temps scolaire
- Action 3.2.2 : Faire de la cafétéria un espace d'accueil, de culture et de lecture.

Axe 3.3 : Favoriser les échanges internationaux pour tous les élèves

- Action 3.3.1 : Poursuivre les échanges ainsi que les voyages pédagogiques et culturels dans toute l'Europe afin de permettre à tous les élèves de partir une fois à l'étranger au cours de leur scolarité au lycée. Valoriser les élèves actifs au sein des projets internationaux
- Action 3.3.2 : Communiquer plus largement sur les événements internationaux organisés au lycée
- Action 3.3.3 : Développer des partenariats avec des établissements scolaires étrangers et favoriser l'accueil d'élèves venus d'autres pays.

Axe 3.4 : Maintenir la section européenne anglais et valoriser les élèves des sections technologiques qui bénéficient tous de l'ETLV

- Action 3.4.1 : Continuer de participer à divers projets européens et travailler avec les outils européens pour développer des collaborations transnationales
- Action 3.4.2 : Permettre aux élèves de voir des films en version originale à La Capitelle et au sein d'un ciné-club au lycée
- Action 3.4.3 : Faire mieux connaître l'Enseignement Technologique en Langue Vivante auprès des élèves et du public pour valoriser ceux qui choisissent cette voie.

VOLET 4 : VIVRE ET TRAVAILLER DANS UN LYCEE EN 2024

En cette période de réforme du lycée et d'un monde de plus en plus digitalisé, les Technologies de l'Informations et de la Communication doivent être plus que jamais au service de l'enseignement, de l'orientation et de l'ouverture sur le monde.

Dans le contexte d'un établissement qui a vu son offre de formation augmenter sans bénéficier d'extensions en bâtiments depuis 2004, il est nécessaire d'envisager l'utilisation d'outils numériques mobiles permettant de la flexibilité.

La réforme du baccalauréat avec entre autres la mise en place du "Grand Oral" requiert de la part des élèves beaucoup d'autonomie et donc les moyens de la développer (accès à l'information, espaces de travail, outils et techniques de préparation de l'oral)

Dans l'esprit de l'école inclusive, la technologie doit être un des moyens à disposition pour mettre en œuvre naturellement les préconisations au bénéfice des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Enfin, Un lycée labellisé E3D depuis 6 ans, doit se montrer actif et innovant en matière de développement durable.

Axe 4.1 : Favoriser l'accès au numérique

- Action 4.1.1 : Compléter la flotte actuelle composée de postes fixes par des outils plus mobiles type tablettes ou PC portables
- Action 4.1.2 : Utiliser les moyens numériques du lycée pour la mise en œuvre des adaptations inscrites aux PPS et PAP de élèves à besoins éducatifs particuliers
- Action 4.1.3 : Développer l'enseignement hybride (webcam, robot-lycéen, etc..) pour maintenir le lien pédagogique avec les élèves éloignés de la scolarité pour des raisons de santé.
- Action 4.1.4 : Utiliser les moyens AV du lycée pour travailler l'oral et l'EMI.

Axe 4.2 : Travailler à l'extension d'espaces de vie et de travail "Hors-temps scolaire"

- Action 4.2.1 : Travailler en partenariat avec le conseil régional afin d'offrir aux élèves des espaces de travail pour développer leur autonomie (études surveillées ou en libre-service)
- Action 4.2.2 : accroître les espaces de vie scolaire permettant de dégager les circulations du lycée pour conserver des ambiances calmes près des salles de cours.

Axe 4.3 : Ancrer l'établissement dans sa Démarche de Développement Durable (E3D)

- Action 4.3.1 : Soutenir les démarches Zéro déchets, circuits courts et approvisionnement local, tri et recyclage.
- Action 4.3.2 : Perfectionner et promouvoir le self participatif
- Action 4.3.3 : Donner toute leur place aux référents développement durable et ainsi qu'aux éco-délégués notamment dans la proposition et la conduite d'actions concrètes et d'envergure en interpellant régulièrement nos tutelles régionales et académiques.